

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 02 août 2010

**Présents** : Claude Vignon, Valérie Guillet, Isabelle Bailliard, Yves Guillet, Gérald Idelon  
Pierre Barbier, , Carine Michel, Paul Bertrand, Giovanni Cadeddu  
**Excusé** : Sandra Perrier, Martin Béchier

## Délibérations du Conseil

- La convention de restauration scolaire est renouvelée pour un an avec l'Hôtel du Vercors, avec une augmentation de sa prestation de 30 cts. La commune décide d'en prendre la moitié en charge, et d'augmenter de 15 cts le prix du repas. le tarif du ticket pour l'année 2010-2011 s'élèvera donc à 4,65 €, contre 4,50 € l'année dernière. *Voté à l'unanimité.*
- Le montant des redevances d'accès aux pistes nordiques est voté par la commune suivant les propositions du Département de la Drôme, gestionnaire du site. *Voté à l'unanimité.*
- Mise à jour des élus responsables dans le schéma d'alerte du dispositif de crise communal : Yves Guillet pour la vie économique et Gérald Idelon et Valérie Guillet pour les lieux publics. *Voté à l'unanimité.*
- Le bail locatif de Mme Agnès Terpan prévu au 1<sup>er</sup> août est reporté au 1<sup>er</sup> septembre suite aux retards dans les travaux de son appartement. *Voté à l'unanimité.*
- Une subvention de 120€ est accordée à l'association « ensemble le jardin musical » pour l'organisation d'un stage musical et d'une série de concerts au village fin août. *Voté à l'unanimité.* La salle des fêtes leur sera également mise à disposition en cas de mauvais temps lors de leur concert du 24 août.

## Décisions du Conseil

- Mr Kabche et Mlle Poulet souhaitent déménager dans un appartement plus petit. Le transfert du système d'alarme de l'Hôtel du Vercors dans leur nouveau logement de fonction sera à leur charge.
- Le montant des frais de raccordement électrique de la future maison de Mr et Mme Olivier aux Michallons s'élève à 1453,20 €HT, et sera pris en charge par les pétitionnaires.
- Mme Martine Lopez-Olivier a signalé des graves problèmes d'humidité dans son local Aromabulle situé dans l'Hôtel du Vercors, qui dégradent ses produits en vente. Un extracteur a été installé par la commune fin juin, cependant l'humidité n'est pas complètement résorbée à ce jour. Sur la demande de Mme Lopez-Olivier, le loyer du mois de juin est annulé en compensation de la perte d'exploitation. L'assurance Dommages

Ouvrages du bâtiment sera mise en œuvre dès la fin de la période de parfait achèvement afin de résoudre définitivement le problème, et éventuellement indemniser la locataire.

→ Le programme de travaux de la Dotation Cantonale au Patrimoine pour 2011 est défini : réfection des toitures de la mairie, de l'école et de la salle des fêtes. Des devis seront demandés.

→ le CAUE de la Drome travaille actuellement à la rédaction du cahier des charges de la consultation d'un bureau d'études en vue de la conception d'un lotissement communal sur la parcelle ouest de Mme Roche. Les propriétaires adjacents devront être contactés en vue de l'échange de leurs parcelles.

→ Carine Michel est désignée pour représenter la commune à la commission « social » de la CCV.

→ Mme Renucci et Mr Rainglet ont fait une demande en mairie pour la suppression de l'éclairage public en face de leur habitation. La mairie se renseignera sur cette possibilité.

### ***Informations au Conseil***

→ La consultation pour les travaux de mise en accessibilité du village dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale va être lancée fin août, sur les points suivants : entrées de la mairie, de la salle de réunion, des cabinets paramédicaux, de l'église et du jardin de ville.

→ La sécurisation de la traversée du village sera revue avec le CTD de St Jean en Royans jeudi 5 août en mairie.

→ Sur demande de la commune pour des raisons de sécurité, le Centre Technique Départemental a répondu favorablement à la mise en place de cédez-le-passage sur les croisements des routes communales avec la route départementale, aux niveaux de Bobache, des Revoux, de la Gratte et de Tourtres.

→ Des habitants des Revoux demandent le raccordement de leur maison à l'assainissement collectif. La mairie va étudier le coût de cette opération et son éventuel financement.

→ Afin d'augmenter les chances de réussite de la vente de la maison Roche durant l'été, Yves Guillet propose la mise en vente sur des sites internet internationaux.